

PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES
REUNION DE L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE
MARDI 21 JANVIER 2025

Etaient présents :

Le Père Laurent CROS

Aurélie CATTANEO, Véronique FOLIGUET, Nicole GUILLERMIER, Robert MARECHAL

Après avoir prié ensemble, les membres de l'E.A.P. passent à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour :

RETOUR SUR LA CEREMONIE DRES VŒUX ET DE LA GALETTE DES ROIS :

Cette rencontre a eu lieu le samedi 4 janvier 2025, après la messe avec un nombre important de paroissiens, et la présence de : Mr Marcel Cattaneo, Conseiller départemental, de : Mr Michel Coutin, ancien maire de Doussard, de Mr Chatelain-Cadet adjoint à la maire de Doussard, représentant celle-ci excusée, Madame Domenge-Chenal, maire de Chevaline était aussi excusée. Les autres maires invités n'ayant pas répondu à l'invitation et ne sont faits ni excusés, ni représentés.

Il est suggéré pour l'an prochain d'organiser une cérémonie à la maison paroissiale de Faverges et une autre à Doussard dans la nouvelle salle paroissiale, dont les clés devraient nous être remises en décembre 2025, et qui serait ainsi l'occasion d'une inauguration officielle.

RENCONTRE AVEC LA MAIRE DE DOUSSARD :

Une entrevue avait été demandée à Madame Marielle Juilien, maire de Doussard. Cette rencontre a eu lieu le jeudi 10 janvier 2025, et a permis d'évoquer la tenue d'un marché alimentaire, le dimanche de 7h à 13h sur le parking du cinéma qui risque de poser des problèmes de stationnement avec les paroissiens se rendant à la messe le dimanche en l'église de Doussard.

Il fut également évoqué le problème du chauffage de l'église de Doussard. Il est prévu au budget 2025 l'achat et l'installation d'une jauge pour mesurer le niveau du fuel. D'autre part, il a été demandé de revoir les études et devis précédemment établis concernant une amélioration du chauffage, avec notamment le problème de la soufflerie et de la ventilation dont les baies sont insuffisantes et du bruit de fonctionnement de celles-ci.

Il a également été demandé que l'officier de la police municipale établisse un rapport attestant que les locaux de l'ancien presbytère étaient bien inoccupés et vides de tout mobilier (comme en 2023) afin que la paroisse soit exonérée de la taxe pour logements vacants établie par le fisc au 1^{er} janvier 2024. Le bâtiment n'ayant été vendu et démoli qu'en mai 2024.

CALENDRIERS :

-Examen du calendrier déjà établi des activités et célébrations :

Il est apporté quelques modifications à ce calendrier :

*La rencontre du partage de l'Evangile du jeudi 23 janvier 2025, de 15 h à 16h30, à la maison paroissiale de Faverges est reportée au : jeudi 19 février 2025 (même horaire et même lieu).

* La rencontre sur la Lettre Pastorale de Mgr Le Saux, prévue à la maison paroissiale de Faverges de 18h30 à 20h, a bien lieu le mercredi 29 janvier 2025 et non comme indiquée, le mercredi 29 mars 2025.

-Célébration des Cendres :

Deux messes sont prévues le mercredi 5 mars 2025 :

*à 9h en l'église de Faverges

- *à 18h en l'église de Doussard
- Célébrations des Rameaux
- *Samedi 12 avril 2025, à 18h en l'église de Doussard
- *Dimanche 13 avril 2025 à 10h en l'église de Faverges
- Célébrations Pascales :
- * Jeudi Saint 17 avril 2025 à 19h : église de Doussard
- * Vendredi Saint 18 avril 2025 à 19h : église de Doussard
- * Samedi 19 avril 2025 à 20h30 : Veillée Pascale : église de Faverges
- * Dimanche 20 avril 2025 à 10h : Messe de Pâques : église de Faverges

REFLEXIONS SUR DES PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR LE TEMPS DU CARÊME :

-Véronique propose un temps de partage de l'Évangile qui pourrait avoir lieu : le vendredi 7 mars 2025, à 17h15 à la maison paroissiale pour se préparer et réfléchir à l'Évangile du premier dimanche de Carême. Le titre de cette rencontre serait : « Au désert avec l'Évangile ». Une deuxième rencontre pourrait être éventuellement envisagée pour la fin du Carême.

- Elle suggère aussi un partage de prière entre paroissiens. L'idée serait de proposer à chacun d'inscrire une intention (sans qu'elle soit forcément nominative) et de la placer dans une corbeille ; les paroissiens qui le souhaitent pourront tirer un de ces billets avec l'intention écrite et la porter dans la prière pendant tout le temps du Carême. Cette opération de recueillement des bulletins s'effectuerait le jour des Cendres et la prière pour les intentions s'étalerait jusqu'à Pâques. Cette action s'inscrira dans les initiatives proposées par notre évêque dans sa lettre pastorale.

Une réunion de préparation de cette action (avec Véronique et le Père Laurent) se déroulera vendredi 21 février 2025, à 17h à la maison paroissiale.

PROGRAMME DES SEANCES DE CINEMA « PARADISIO »

Il est rappelé que des séances de cinéma seront proposées à la maison paroissiale de Faverges à 16h30 :

- Dimanche 26 janvier 2025 sur saint Augustin
- Dimanche 23 février 2025 sur sainte Faustine
- Dimanche 16 mars 2025

Le film de la dernière séance sera annoncé prochainement dans la feuille paroissiale.

INFORMATIONS SUR LES TRAVAUX (REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE PAROISSIAL) :

Une réunion du conseil économique a eu lieu le vendredi 17 janvier 2025. L'ordre du jour portait essentiellement sur la réfection de la sonorisation des églises de Lathuille et de Giez. D'autres informations ont aussi été données sur l'église de Doussard (voir ci-dessus ce sujet abordé lors de l'entrevue avec la maire de Doussard), la salle paroissiale et l'appartement dans la maison de santé de Doussard (avancement et choix des matériaux de revêtement des sols et murs), la réfection des toitures des clochers et églises de Faverges et de Seythenex prise en charge par la mairie, la réfection d'une partie de la toiture de la maison paroissiale avec l'installation impressionnante d'échafaudages et d'une grue, à la charge de la paroisse, les salles paroissiales de Viuz.

Les membres de l'E.A.P. souhaitent un renouvellement plus régulier des membres du conseil économique paroissial comme pour les membres de l'E.AP. et du C.P.P. et que la durée de l'appel de 3 ans renouvelable une fois, s'applique également aux membres de ce conseil.

PETITS PELERINAGES DE LA PAROISSE :

-Lors d'une précédente réunion de l'E.A.P. il a été prévu d'effectuer cet été un pèlerinage à la chapelle des Vernettes. Véronique a pris les premiers contacts et il faudra confirmer notre venue auprès de la paroisse de Bourg Saint Maurice. Il est convenu que ce pèlerinage aura lieu le : mardi 15 juillet 2025.

-Un autre pèlerinage est prévu dans le cadre de l'année jubilaire à Ars avec messe, visite de la maison du curé et déjeuner : jeudi 24 avril 2025.

- Un spectacle de la Passion est proposée chaque année, en l'église de Tullins (Isère) Ce spectacle remanié et revisité se jouera : les samedi 29 mars à 17h, les samedi 5 et 12 avril à 20h et le dimanche 30 mars, 6 et 13 avril 2025 à 15h30. Une information sera publiée dans la feuille paroissiale.

LE POINT SUR L'AVENIR D'HORIZONS 210+

Un bilan des abonnements, des insertions publicitaires et un prévisionnel financier est établi :

Il apparaît que le nombre d'abonnements malgré les rappels et relances stagne :

- en 2023 : 348 payés et 15 gratuits

-en 2024 : 274 payés et 17 gratuits

-en 2025 : 158 payés et 17 gratuits

Les insertions publicitaires au nombre d'une quinzaine en 2024 sont tombés à une dizaine et avec notre propre intervention ; certains annonceurs n'ayant même pas été sollicités par le groupe Bayard pourtant chargé de recueillir ces soutiens publicitaires. Sur la recette issue de ces insertions, il nous est accordée un reversement de 48%, qui s'en trouvera d'autant réduit. Un bilan financier prévisionnel laisse entrevoir un résultat déficitaire de l'ordre de 1500,00 à 1700,00€ pour 2025 (alors que le bilan était positif en 2024). Compte-tenu de l'évolution des abonnements et des insertions publicitaires, il semble difficile de poursuivre l'aventure au-delà de septembre 2025.

Une relecture de la convention de partenariat entre le groupe Bayard et la paroisse conclue pour 3 ans, nous permet cependant de mettre fin à la convention chaque année avec un préavis de 6 mois avant le 30 septembre.

Il est donc convenu, à l'unanimité des membres de l'E.A.P. d'adresser une lettre recommandée AR pour mettre fin à ce partenariat pour le 1^{er} décembre 2025

Toutefois il conviendra d'étudier un projet afin de conserver un organe de liaison écrit sous une forme différente.

QUESTIONS DIVERSES :

-Il est rappelé les délais concernant les formulaires à renvoyer au diocèse pour les catéchumènes et notamment ceux qui se feront baptisés en avril 2025. Il est encore rappelé les rencontres du 25 janvier 2025 à Argonay pour tous les catéchumènes et l'appel décisif du 15 mars à la maison du diocèse d'Annecy et à la Basilique de La Visitation.

-Aurélie revient sur la journée de préparation au mariage, qui a eu lieu le samedi 18 janvier 2025 avec 10 couples. Ce fut une belle journée intense animée par Fabien, Geneviève, Michèle, Aurélie et le Père Laurent. Une autre session d'une journée aura lieu le 1^{er} mars et une matinée le 22 mars.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Père Laurent lève la séance à 11h30. La prochaine réunion de l'E.A.P. est fixée au :

Mardi 18 février 2025 à 9h30 à la maison paroissiale de Faverges